



Décembre 2022 - N°4

ARAA actus

La newsletter des Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement



Edito

"C'est parti !"

Nous vous le disions dans le précédent numéro, notre mission pour les mois à venir : concrétiser le plan d'actions 2022-2024.

C'est chose faite pour l'action 1 "interconnaissance et interterritorialité" ; les premières réunions ont eu lieu et les prochaines sont d'ores et déjà programmées.

Les réflexions avancent aussi du côté de l'action 3 où les équipes des CAUE des Hauts-de-France sont à pied d'œuvre pour proposer une journée sur les habitats de demain.

Ce nouveau numéro est aussi l'occasion de lancer l'action 7 "Valoriser les partenaires et leur démarche". Nous vous invitons à (re)découvrir le CERDD et la démarche Climatour.

Et bien entendu, nous continuons notre tour des SCoT : Direction l'Est de la Somme avec le SCoT du Santerre Haute-Somme.

Ce 4ème numéro marque la première année de l'animation régionale et nous tenons à vous remercier pour l'accueil que vous avez fait à celle-ci par votre participation et votre implication dans la dynamique.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous donnons RDV l'année prochaine !

*Pour les ARAA,
Dominica Wecxsteen, pilote des ARAA
et Aurore Hède, en charge de l'animation régionale*



AU SOMMAIRE



Édito	1
L'action 1 "Interterritorialité et interconnaissance" est lancée !	2
Travaux préparatoires : "Comment concevoir les habitats de demain ?"	3
Portrait de SCoT : le SCoT du Santerre Haute-Somme	4
Le CERDD et le Climatour	6
C'est paru	8
Promotion des travaux des ARAA	8



Rédaction et conception graphique :
Région Hauts-de-France
Agence Hauts-de-France 2020-2040
Service Aménagement régional

Crédits photos : Agence Hauts-de-France 2020-2040
sauf mentions spécifiques

<https://2040.hautsdefrance.fr/araa>



Née de la phase de co-construction du plan d'actions des ARAA, l'action "Développer l'interconnaissance entre les SCoT des HdF et favoriser l'interterritorialité" avait été l'une des plus plébiscitées lors des votes de priorisation des actions. Compte-tenu de ses objectifs, il nous est apparu évident de commencer la mise en oeuvre du plan d'actions par celle-ci.

Une action aux objectifs multiples

- Se connaître entre SCoT
- Échanger autour des bonnes pratiques et retours d'expériences d'interSCoT
- Identifier des problématiques et de nouvelles perspectives de travail
- Faire apparaître des complémentarités entre les SCoT
- Dépasser les spécificités pour adopter des positions communes
- Réfléchir à des projets à des échelles supérieures
- Croiser les regards
- Sensibiliser les élus

Une action en 2 temps

1 Une approche départementale pour favoriser les rapprochements :

5 demi-journées de travail - une par département - avec les techniciens des territoires organisées autour de deux séquences : une dédiée à l'interconnaissance, l'autre à l'interterritorialité avec approche thématique, sont organisées avec l'aide de 5 territoires de SCoT - le SCoT du PETR de Thiérache (02), le SCoT de la Région Flandre Dunkerque (59), le SCoT du Bassin Creillois et de la Vallée Brethoise (60), le SCoT Ternois 7 Vallées (62) et le SCoT du Grand amiénois (80).

Construites selon le même format, elles aborderont différentes thématiques de travail en fonction des choix effectués par les territoires accueillant.

Nous avons la chance pour cette action d'être accompagnées par Emilie Descatoire, facilitatrice graphique chez COOPOP, qui a pour mission de traduire les travaux en une fresque de l'interterritorialité.

2 Une restitution régionale avec les élus

Son format reste à définir mais l'objectif sera de sensibiliser les élus des territoires de SCoT à la question de l'interterritorialité : retours sur les travaux départementaux, présentation de la fresque, témoignages d'InterSCoT, ateliers thématiques... sont autant de pistes qui viendront nourrir la préparation de cette restitution qui aura lieu fin mai - début juin.

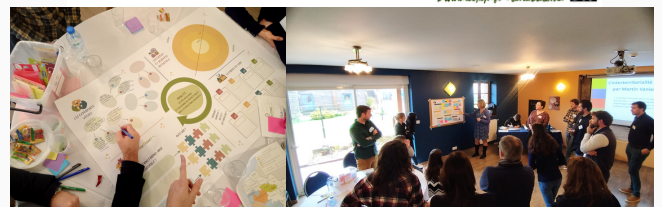
Lancement réussi en Thiérache (02) ...

La première réunion s'est tenue le 25 novembre dernier à Fontaine-lès-Vervins.

Une vingtaine de personnes étaient présentes : 8 territoires de SCoT et différents partenaires (CAUE, DDT, PNR, URH, Agence d'urbanisme...).

Convivialité, rencontre, curiosité, partage d'expériences, recherche d'inspiration, auront été au cœur de cette matinée, durant laquelle les participants ont travaillé sur 3 thématiques :

- Économie : Agriculture et industrie : comment concilier préservation des terres agricoles et développement de l'industrie ?
- Habitat : La rénovation énergétique et la lutte contre l'habitat indigne : comment répondre ensemble aux enjeux de demain ?
- Mobilité : Se déplacer dans et en dehors du département : quelles solutions envisager ?



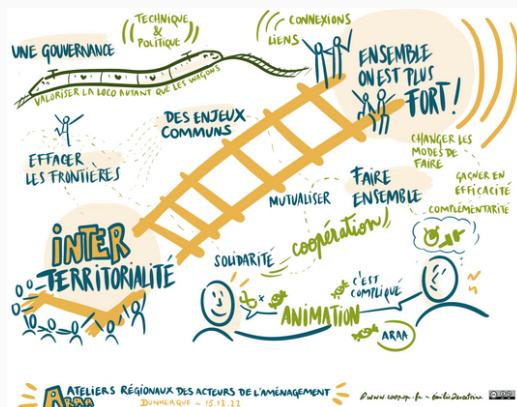
Essai transformé en Région Flandre-Dunkerque (59)

La seconde réunion s'est tenue le 15 décembre à Dunkerque.

Elle a réuni une vingtaine de personnes : 6 territoires de SCoT et différents partenaires (DDT, PNR, CEREMA, Département, Agence d'urbanisme,...).

Les participants ont travaillé sur les 3 thématiques suivantes :

- Littoral : Comment travailler ensemble la prise en compte du recul du trait de côte et les questions de repli stratégique ?
- Développement économique : Comment concilier développement économique et accueil de population (habitat, services...) ?
- Eau : Comment concilier la gestion de la ressource en eau, le développement économique et l'accueil des populations ?



A vos agendas

Les prochaines rencontres auront lieu :

- **Dans l'Oise : le 19 janvier de 13h30 à 16h45 à Laigneville.** Les 3 thématiques de travail pour cette rencontre :
 - Le renouvellement urbain : Dans quelle mesure l'InterSCoT peut favoriser une mise en œuvre différenciée du ZAN ?
 - Le développement économique : Comment mettre en place une coopération et développer les complémentarités entre les territoires de SCoT ?
 - La mobilité : Comment articuler les politiques d'aménagement avec l'offre de transport interterritoriale ?
- **Dans la Somme : le 2 mars de 9h30 à 12h30 à Amiens** (thématiques en cours de définition)
- **Dans le Pas-de-Calais : le 23 mars de 9h30 à 12h30 à Conchy-sur-Canche** (thématiques en cours de définition).

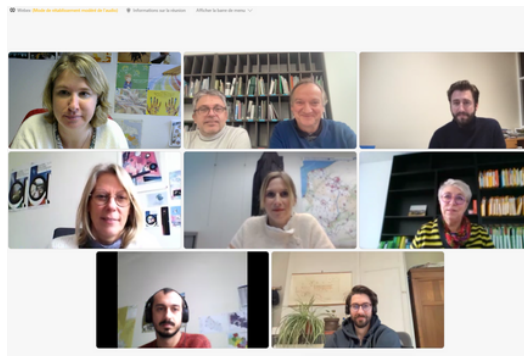
Si d'aventure vous êtes intéressé(e)s pour participer à l'une de ces réunions, n'hésitez pas à nous en faire part par mail : araa@hautsdefrance.fr

Travaux préparatoires : "Comment concevoir les habitats de demain ?"

Action 3

Des premières réunions de travail ont eu lieu avec les 5 CAUE des Hauts-de-France pour travailler sur le montage d'un séminaire dans le cadre l'action 3 du plan d'actions des ARAA "Comment concevoir les habitats de demain ?" Une journée mêlant interventions, visite et ateliers se profile pour début avril 2023.

On vous en dira plus dans le prochain numéro !



Le SCoT du Santerre Haute Somme

Principales caractéristiques :



Département : Somme
1 023,1 km², 144 communes soit
 une densité de **65 hab/km²**

67 000 habitants

3 EPCI : Communauté de Communes de la Haute Somme (60 communes), Communauté de Communes de l'Est de la Somme (41 communes), Communauté de communes Terre de Picardie (43 communes)

Les principales polarités : Péronne-Doingt-Flamicourt et Ham-Epeville-Muille-Villette + les pôles relais Combles, Roisel, Nesle, Chaulnes et Rosières-en-Santerre

Son état d'avancement : SCOT approuvé en décembre 2017 et opposable depuis le 18 février 2018. Evaluation à mi-parcours en 2024 puis révision du SCOT pour être en conformité avec le prochain SRADDET.



Gouvernance

Structure porteuse : PETR Coeur des Hauts-de-France

Président : Monsieur Philippe CHEVAL

L'équipe en charge du SCoT :

- M Dominique BONNAUD, directeur du PETR
- M Xavier BAERT, Chargé de mission Urbanisme et habitat

Les grands enjeux, grandes orientations du SCoT :

1. Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre attractif le territoire ;
2. Dynamiser l'activité économique du territoire grâce à sa situation géographique privilégiée ;
3. Valoriser les richesses naturelles et paysagères du Santerre Haute Somme pour le conforter comme territoire durable.

Le chantier du Canal Seine-Nord Europe est un enjeu important, d'un point de vue économique (création d'emplois) et démographique (augmentation de la population). Le SCoT fixe un objectif d'augmentation de la population de 4% d'ici 2030. Le document fixe également des enveloppes foncières : 150 hectares à vocation résidentielle et 140 hectares à vocation économique et commerciale. Les enveloppes sont réparties entre les trois Communautés de Communes. De manière générale, le SCoT actuel vise une diminution de la consommation foncière de 30% par rapport à la consommation de la décennie précédente (2007-2017).



La parole à...

Xavier BAERT

Chargé de mission Urbanisme et habitat

Depuis combien de temps travaillez-vous au SCoT ? Votre parcours professionnel ?

"Je travaille au PETR Cœur des Hauts-de-France depuis août 2019 en tant que chargé de mission Urbanisme et Habitat. Mes missions sont diverses et variées : SCoT, Plan de Paysage, outil SIG pour le recensement et la qualification des friches, mise à disposition des Communautés des Communes pour le suivi d'une OPAH-RR (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Revitalisation Rurale) et l'élaboration de PLUi (Plans Locaux intercommunaux), entres autres.

Je suis diplômé d'une licence de géographie et d'un Master en urbanisme, obtenus à l'ULCO (Université du Littoral Côté d'Opale) à Dunkerque.

Je dispose de 8 années d'expérience, dont la plupart dans le secteur public. J'ai d'abord travaillé à l'Agence d'Urbanisme de Flandre-Dunkerque (AGUR) en tant qu'assistant d'étude pour la création d'un référentiel foncier, puis à la Société de Développement du Dunkerquois (S3D) où je m'occupais d'une opération de réhabilitation de quartiers anciens « Les Dunkerquoises », ensuite j'ai été chargé de mission Habitat à la commune nouvelle de Vire Normandie puis à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (CASQ) avant de prendre poste au PETR Cœur des Hauts-de-France."

Une expérience positive à valoriser dans le cadre du SCoT ?

"Le travail mené avec la Conférence des SCoT dans le cadre de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 avec notamment le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) a été enrichissant. Cette démarche a permis de rencontrer et de discuter avec d'autres structures porteuses de SCoT et de travailler en collaboration sur des sujets importants."



<https://www.coeurdeshautsdefrance.fr>
Mail : contact@coeurdeshautsdefrance.fr
Téléphone : 03.22.84.44.25

Quelles sont les perspectives de travail sur le SCoT ?

"Le SCoT sera évalué à mi-parcours soit en 2024 puis révisé par la suite afin d'être en accord avec le prochain SRADDET. Le SCoT sera révisé pour, au plus tard, 2026-2027 afin de prendre pleinement en compte les nouvelles législations.

La Conférence des SCoT a remis sa proposition relative à l'application du ZAN le 18 octobre 2022 à la Région. Toutefois, le travail se poursuit avec la mise en place de 4 groupes de travail (Politique de l'Eau, Gestion des déchets, Fiscalité Locale et Littoraux).

Le SCoT actuel et futur vise à favoriser le renouvellement urbain afin de limiter voire stopper l'étalement urbain et la consommation foncière. Des projets de requalification de friches sont déjà en cours, notamment à Rosières-en-Santerre avec la friche Maréchal.

Afin d'accentuer son action sur les friches, le PETR Cœur des Hauts-de-France a mis en place un outil de recensement et de qualification des espaces mutables, dont les friches, à l'échelle des 144 communes. La méthode se base sur des repérages terrain et l'utilisation d'un logiciel métier (SIG). Les données sont présentées et confortées avec les élus. Les zones ainsi répertoriées ont une fiche détaillée comprenant une vingtaine de critères. Certains d'entre eux, comme la nature de la propriété, l'occupation du site et la présence de contraintes, entres autres, permettent de calculer un coefficient dit de « mutabilité » qui opère une classification sur des aspects techniques. Une note élevée indique que le terrain est théoriquement facilement mutable, une note s'approchant de 0 signifie, au contraire, que le terrain sera complexe à faire évoluer.

La finalité de cet outil est de créer une base ressource pour les équipes du PETR et celles des Communautés de Communes et d'alimenter les discussions avec les élus. Il permettra de connaître avec précision la superficie disponible en renouvellement urbain. Toutefois, cet outil n'a pas vocation à être uniquement un observatoire mais un outil pleinement opérationnel permettant d'initier des projets de qualification de friches en lien avec les partenaires (Communes, EPCI, DDTM, EPF, Région, UrbanVitaliz)."



Le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) outille et accompagne les acteurs de la région vers de nouveaux modèles de société et les incite à être acteurs des transitions économique, sociale et écologique dans les territoires.

La vocation du Cerdd est d'**accompagner la généralisation du développement durable et de la prise en compte du changement climatique**, tout en contribuant à **l'exploration renforcée des innovations territoriales**. Il encourage la mobilisation des acteurs publics et privés et leur pouvoir d'agir à travers plusieurs missions : veille, analyse et valorisation des projets et initiatives régionales, animation de réseaux, production et diffusion de ressources, accompagnement collectif des porteurs de projet...

Son action, tournée en priorité vers les décideurs locaux et acteurs relais, se décline dans différents domaines en privilégiant une approche transversale : développement durable et management des transitions, nouveaux modèles économiques et rev3, changement climatique et énergie, alimentation durable, santé et environnement.

Pour répondre aux besoins des néophytes comme à ceux des explorateurs des transitions, le Cerdd organise régulièrement des temps d'échanges et d'information, produit des publications et des vidéos, diffuse des lettres d'infos... et pilote plusieurs dispositifs particuliers : Visites DDTour, Ambassadeurs du développement durable, Observatoire Climat Hauts-de-France et Observatoire Déchets-Matières.



Retrouvez de nombreux rendez-vous, ressources, et actus sur les sites :

www.cerdd.org
www.observatoireclimat-hdf.org
www.ddtour.org

Suivez le Cerdd sur les réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/cerdd/>

Twitter : <https://twitter.com/cerdd>

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/cerdd/>

Découvrez... le Climatour : des visites de terrains à la recherche de solutions pour la lutte contre le changement climatique

Le Climatour est un cycle de visites destiné aux professionnel·les pour **découvrir sur le terrain** la prise en compte des enjeux **Énergie & Climat**. Grâce à une demi-journée de visites et d'échanges autour d'un lieu, d'un thème et d'un partenaire, les participants découvrent des solutions concrètes et inspirantes d'atténuation, afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et d'adaptation, pour anticiper et s'adapter aux conséquences déjà visibles du changement climatique.

Participer à un Climatour, c'est :

- **s'informer** sur des enjeux précis en lien avec le changement climatique ;
- **s'outiller** sur les démarches et moyens existants pour se lancer ;
- bénéficier d'un échange privilégié avec des porteurs de projets techniques et politiques ;
- **mobiliser** autour d'expériences de transition exemplaires.

Sur un **territoire déjà engagé**, souvent pionnier, le Cerdd réunit les **porteurs de solutions** de lutte contre le changement climatique, accompagnés d'**experte·s techniques et financiers**. A travers les **retours d'expériences présentés**, le Climatour révèle leurs résultats et bénéfices concrets, recueille les conseils de technicien·nes et d'élu·es, les préconisations d'expert·es ou encore les dispositifs de soutien existants.

Au fil des visites Climatour, une diversité d'acteur·rices chemine ainsi ensemble, et une culture partagée sur la lutte contre le changement climatique se crée progressivement. Des pistes de **coopération** - entre territoires, institutions, opérateurs énergétiques, agences d'urbanisme, associations, etc. - sont dégagées à l'échelle territoriale, ouvrant ainsi la voie à la mise en œuvre **des projets pérennes et systémiques**.

Pour capitaliser les visites, sensibiliser et essayer les solutions présentées, chaque Climatour fait l'objet d'un **reportage vidéo** et d'une **bibliographie** fléchant les outils spécifiques à chaque thématique. **Depuis leur création en 2013, c'est déjà 19 Climatours qui ont été organisés, soit autant de vidéos disponibles pour partir à la découverte de solutions et vous inspirer !**

Consultez les ressources associées aux précédentes visites Climatour :

<https://www.cerdd.org/Les-services-du-Cerdd/Climatour-territoires-d-experiences/Zoom-sur-les-Climatours>



Zoom sur le Climatour "Reconquérir les friches : une aubaine pour le climat"

Le 19e Climatour avait pour thème "Reconquérir les friches : une aubaine pour le climat" . Mardi 4 octobre 2022, ce sont 57 personnes qui ont participé à ce climatour au départ de Houplines et jusqu'à Don et Sainghin-en-Weppes.

Pour aborder la **reconversion des friches sous l'angle du climat**, le Cerdd s'est entouré d'expert-es de l'Ademe et de l'Établissement Public Foncier (EPF) des Hauts-de-France. Sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, deux visites de terrain ont été organisées pour explorer le potentiel d'atténuation et d'adaptation au changement climatique que recèlent les multiples usages fonciers des friches industrielles.

Disponibles pour la construction de logements, d'écoquartiers, pour le déploiement de nouvelles activités économiques ou de nature en ville... après **déconstruction** du bâti obsolète et éventuelle **dépollution**, les anciennes friches industrielles sont utiles pour économiser de l'espace, le réinvestir, ou encore aménager des îlots de verdure et de fraîcheur précieux ! Dans un contexte de maîtrise de l'étalement urbain et de tensions sur l'usage des sols, la reconversion des friches constitue un véritable enjeu pour **l'aménagement durable des territoires**, comme levier puissant de renouvellement urbain. Cette logique de sobriété foncière réduit notre impact en termes d'**émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)** en s'inscrivant dans une stratégie d'économie circulaire, avec le recyclage de foncier dégradé.

La dépollution, lorsqu'elle s'accompagne de désartificialisation, représente également une mesure d'**adaptation au changement climatique**. Désartificialiser les sols permet de restaurer leurs capacités à infiltrer l'eau de pluie, accueillir la biodiversité ou encore de multiplier les espaces d'expansion de crue pour limiter les risques d'inondation. Plus largement, la désartificialisation est au cœur d'un objectif ambitieux inscrit dans la loi Climat et Résilience de 2021 : **atteindre la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050**. Cela impose aux élus de repenser les villes et les aménagements urbains pour préserver ces espaces : en limitant la construction en périphérie urbaine, en réinvestissant les espaces déjà artificialisés, et en désartificialisant pour permettre à la nature de les reconquérir.

Cette renaturation doit être pensée conjointement avec la protection des sols, de la biodiversité et la gestion durable de l'eau. Si les projets de requalification de friches impliquent la restauration d'espaces naturels sur le temps long, guidée par une vision globale de la préservation des écosystèmes, alors ils peuvent constituer une **solution d'adaptation fondée sur la nature**.

Au global, les sites en reconversion constituent **des viviers de projets territoriaux ambitieux**, de reconquête de la nature, d'expérimentations écologiques mais aussi humaines. Pensés de manière systémique, ils sont **des lieux de réappropriation d'espaces en mutation**, mais aussi de projection dans le temps long, propice à l'action de lutte contre le changement climatique.

Retrouvez l'intégralité de l'article retour sur ce Climatour sur le site du CERDD :

<https://www.cerdd.org/Actualites/Changement-climatique/Retour-sur-le-Climatour-Reconquerir-les-friches-une-aubaine-pour-le-climat>



Credits photos: Laura Béheulière, cerdd.

En 2023, le Climatour continue avec sa 20e édition qui vous emmènera à la découverte des tourbières : suivez l'agenda du CERDD pour ne pas manquer les inscriptions !



Un guide méthodologique sur l'aménagement et la mobilité de personnes dans le SRADDET Hauts-de-France

Le SRADDET Hauts-de-France vise à garantir un système de transport fiable et attractif en réduisant les déplacements et leurs impacts, notamment par le développement des modes alternatifs, et en améliorant les conditions de déplacement sur le territoire régional.

Par ailleurs, le contexte législatif en matière de mobilité, qui n'avait pas connu d'évolution majeure depuis la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) de 1982, a fortement évolué avec la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019.

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (dite loi Climat et Résilience) du 22 août 2021 complète le contexte réglementaire, en particulier en matière de gestion économe de l'espace, et interroge sur une nouvelle organisation de l'espace en lien avec la mobilité.

A travers ce guide méthodologique réalisé dans le cadre des ARAA, la Région propose une lecture croisée des objectifs et des règles du SRADDET en matière d'aménagement et de mobilité de personnes, en s'appuyant sur les dernières évolutions juridiques.

A destination des SCoT, il propose des pistes de réponses permettant de prendre en compte les évolutions réglementaires et de traduire les objectifs et les règles du SRADDET dans leurs documents de planification.

Ce guide est le fruit de rencontres et d'échanges avec des territoires de SCoT, le Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois, les services de la Région, des agences d'urbanisme, ainsi que les services de la DREAL.

Pour télécharger le guide : <https://2040.hautsdefrance.fr/les-araa-un-guide-methodologique-sur-lamenagement-et-la-mobilite-de-personnes-dans-le-sraddet-hauts-de-france/>

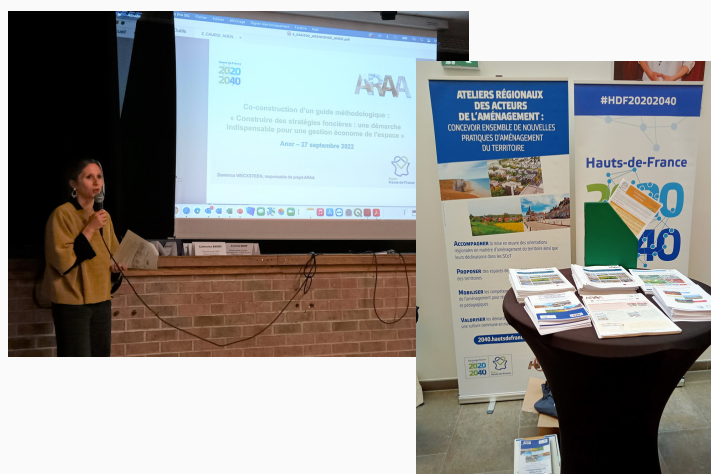


Promotions des travaux des ARAA

Ce quatrième trimestre a été marqué par la participation à deux événements dans le but de promouvoir les travaux des ARAA :

- Présentation du guide sur les stratégies foncières dans le cadre de la démarche "accompagner les petites villes de demain dans l'Aisne" organisée par le CAUE02 à Anor le 28/09 dernier avec une journée portant sur le foncier et les friches ;
- Mise en valeur des travaux des ARAA via un stand dans le cadre du séminaire ZAN organisé par l'EPFLo à Soissons le 17/11.

Merci à eux pour leurs sollicitations.



RETROUVER L'ACTUALITÉ ET LES PUBLICATIONS DES ARAA :
<https://2040.hautsdefrance.fr/araa/>

VOS INTERLOCUTRICES :
Dominica Wecxsteen, pilote des ARAA
Aurore Hède, animation régionale
araa@hautsdefrance.fr

